

tenue par Monsieur NICOLET, Juge des Référéés
En présence de Madame LELONG, Greffière

14 heures 15

01) DOSSIER N° 2400224 RAPPORTEUR: Monsieur Philippe NICOLET

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - TRAVAIL - Décision du 6/12/2023 portant refus de délivrance d'une autorisation de travail

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur

FAIVRE ALEXIS (Cour)

Défendeur

MINISTERE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Observateur

DREETS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté le 25/01/2024

Le président du tribunal